



Réservé aux abonnés

L'ahurissante affaire des squatteurs de Théoule-sur-Mer

RÉCIT - La famille qui occupait illégalement la maison d'un couple de retraités aurait un logement en région parisienne.

Par **Stéphane Kovacs**

Publié hier à 19:39, mis à jour il y a 11 min



Depuis trois semaines, Marie-Thérèse et Henri Kaloustian ont multiplié les démarches pour récupérer leur bien. *Maxime JEGAT/PHOTOPQR/LE PROGRES/MAXPPP*

À 75 ans, Marie-Thérèse et Henri Kaloustian aspiraient à une retraite paisible au bord de la mer. Ils viennent de vendre leur domicile lyonnais. Mais, à leur arrivée, fin août, devant leur maison de vacances, stupeur: une famille inconnue, avec deux enfants en bas âge, avait pris possession de la villa dont ils sont propriétaires depuis

trente-six ans, à Théoule-sur-Mer, dans les Alpes-Maritimes. Évincés par des squatteurs manifestement très au fait de leurs droits, les retraités se sont retrouvés eux-mêmes sans domicile.

Ce mardi matin, la maison de Théoule est vide. Une partie de la famille des squatteurs est relogée à la faveur de la garde à vue du père pour «violences conjugales», a confirmé au *Figaro* une source policière.

«Les services de l'État et de la Chancellerie sont en train de regarder cette affaire, avait assuré la ministre déléguée au Logement, Emmanuelle Wargon, lundi sur CNews. La procédure peut aller vite et on va s'y employer.» Ce cas *«ne montre pas une défaillance de la*